

Commune de MEGEVE

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) BILAN - APPROBATION

Par délibération en date du 4 septembre 2018, le Conseil Municipal de MEGEVE a notamment tiré le bilan de la consultation des personnes publiques associées et de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU et approuvé ladite modification simplifiée n°2.

Cette délibération est affichée en Mairie pendant un mois et peut, ainsi que le dossier, être consultée en Mairie auprès du pôle DAD du lundi au vendredi pendant les horaires d'ouverture de ce service au public soit de 8h30 à 12h00



Le Maire,

Catherine JULLIEN-BRECHES